

PRESS BOOK

JDE 2023

JOURNÉES ANNUELLES DU GDEC

17 - 18 novembre 2023

journeesdermatoesthetique.com

SOMMAIRE

PRESS BOOK

FRANCE 2 JT DE 20H00

18/11/2024 : Le collagène à boire est-il vraiment efficace ?

PROFESSION BIEN-ÊTRE

22/11/2023 « Les injections sont un acte médical »

PROFESSION BIEN-ÊTRE

27/11/2023 : La notion de « belle peau » vue par les dermatologues esthétiques

LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN

28/11/2023 : Dermatologie esthétique : face aux dérapages, une charte éthique comme label de qualité

PROFESSION BIEN-ÊTRE

03/12/2023 : Exosomes : le nouveau remède miracle de l'anti-âge ?

MAGICMAMAN.COM

05/12/2023 : Le collagène à boire est-il vraiment efficace ?

ELLE

21/12/2023 : Injections & Cie, Esthétique Ethique !

Top Santé

23/01/2024 : Soins enrichis en vitamine D : est-ce que ça vaut le coup de les utiliser ?

DERMATOLOGIE PRATIQUE

01/04/2024 : Complications et mésusages des produits de comblement injectables

MEDISITE.FR

09-04-2024 : 5 vitamines pour favoriser la pousse des cils

DOCTISSIMO.FR

14/04/2024 : Collagène : composition, utilité, où en trouver et sous quelle forme ?

DOCTISSIMO.FR

20/04/2024 : Syndrome de Lyell : symptômes, causes, prévention et traitement

APPARENCES

Mai 2024 : gDec2023 : la charte dermatologique

LE QUOTIDIEN DU PHARMACIEN

16/05/2024 : Médecine esthétique et pharmacie : gare aux dérives !

QUE CHOISIR SANTÉ

01/06/2024 : Bien choisir sa crème solaire

SANTÉ MAGAZINE

01/06/2024 : Du Botox pour combler les rides - Risqué ou pas

Le collagène à boire est-il vraiment efficace ?

france.2

Date : 18/11/2023
Adience : 3,7 millions



Dr Serge Dahan
Dermatologue à Toulouse (Haute-Garonne)
Société Française de Dermatologie

Dr Martine Baspeyras : « Les injections sont un acte médical »



Date : 22/11/2023

Visites par mois : 3 267

<https://www.professionbienetre.fr/esthetique/dr-martine-baspeyras-les-injections-sont-un-acte-medical/>



Face à l'essor des injections illégales, les médecins tentent d'alerter l'opinion publique. Les esthéticiennes, en première ligne, ont aussi un rôle d'information, estime la dermatologue Martine Baspeyras, vice-présidente du gDEC*.



Profession bien-être : Comment expliquez-vous cette hausse des injections sauvages ?

Dr Martine Baspeyras : Outre les prix cassés pratiqués par des non médecins, la possibilité de payer en espèces – parfois avec des remises de groupes ! -, on présente souvent ces actes esthétiques comme faciles à réaliser. Il y a une banalisation de ce type d'intervention avec une méconnaissance des risques.

Par exemple, une de mes patientes m'a dit un jour : «Docteur, je viens me faire injecter chez vous mais j'ai hésité, car la personne qui m'a fait les ongles m'a proposé de me faire des injections après avoir appris sur Youtube comme il fallait faire»...

Je crois aussi qu'il y a un manque d'information. Je vois souvent des gens de bonne foi, notamment des esthéticiennes, qui m'ont dit qu'ils pensaient qu'ils avaient le droit de faire des injections. Et certaines personnes, pas très honnêtes, les confortent dans cette idée totalement fausse.

Où doit se trouver la limite avec le médical ?

Les gens ont l'impression qu'on leur demande beaucoup de choses pour un acte qui semble très facile à réaliser. Or, c'est loin d'être le cas avec les injections. Ils ne se rendent pas compte que la peau est un organe particulier, qui a des réactions spécifiques. À partir du moment où vous y mettez quelque chose, cela devient un acte médical. On a une effraction de la peau, on introduit un corps étranger, et ce n'est pas toujours facile à gérer.

On se souvient, par exemple, du stylo qui injectait sans piqure (le Hyaluron Pen, NDLR)... Les médecins s'en servaient aussi pour les cicatrices en relief, car ils permettaient de faire passer la cortisone par pression. L'inconvénient, c'est que, quand vous injectez de cette façon, vous incluez aussi des petits morceaux de peau. Donc, vous risquez d'avoir, cinq ans après, des nodules. C'est pour ça, en plus des problèmes de stérilité, que ces stylos ont été interdits.

Quels sont les risques d'une « fake injection » ?

Depuis quelques années, des patients viennent nous voir avec des effets secondaires d'actes réalisés par des non-médecins, ce qui soulève la question de leur prise en charge médicale. L'autre problème, c'est notre responsabilité face à ces patients. Souvent, il y a aussi un retard de diagnostic, parce que les gens hésitent à venir nous voir. Ils ont un peu honte, ils savent que ce qu'ils ont fait n'est pas légal.

On les voit arriver au bout de 3 ou 4 jours avec des croûtes, parfois des pustules, voire un début de nécrose. Le risque, pour eux, c'est de garder des cicatrices profondes sur le visage, pires que celles de la varicelle, avec, parfois, des troubles pigmentaires, des rougeurs et une sensibilité. J'insiste, ce n'est pas une réaction normale à un acte esthétique !

Les esthéticiennes ont-elles un rôle particulier à jouer auprès de leurs clients ?

Mais les esthéticiennes que je connais ont tout à fait conscience de ce rôle. Elles expliquent à leurs clients que ce n'est pas leur travail. Chacun son métier. Quand j'injecte et que je masse après, je demande souvent à mes patients d'aller voir une esthéticienne, parce que ce sera beaucoup mieux fait. Certaines ont des mains en or et c'est particulièrement important pour la peau.

L'analyse du visage peut aussi être très bien fait par une esthéticienne. Mais nous, médecins, nous sommes là pour comprendre les anatomies profondes du visage et connaître les contre-indications des médicaments pris par le patient. Une esthéticienne ne doit pas savoir tout ce que fait son client, toutes ses pathologies, cela relève du secret médical.

Et souvent, le plus difficile, pour nous, ce n'est pas d'injecter, c'est l'interrogatoire médical. Nous devons connaître tous les antécédents, ce qui a été fait avant, les pathologies actuelles... Tout ce qui peut être sous-jacent, et donc, pas forcément visible, et qui risque de poser des problèmes par la suite, lors d'un acte esthétique médical.

Propos recueillis par Georges Margossian.

(*) Le groupe dermatologie esthétique et correctrice (gDEC) est un groupe thématique de la Société française de dermatologie (SFD).

La notion de « belle peau » vue par les dermatologues esthétiques



Date : 27/11/2023

Visites par mois : 3 267

<https://www.professionbienetre.fr/esthetique/la-notion-de-belle-peau-vue-par-les-dermatologues-esthetiques/>



Ils exercent la dermatologie médicale et esthétique avec la même exigence. Lors de leur congrès annuel, ces médecins spécialistes ont disserté sur un sujet qui n'avait rien d'une conversation futile : qu'est-ce qu'une belle peau ?

Le dermatologue s'occupe des maladies de la peau, des phanères et des muqueuses, mais il est de moins en moins rare qu'il saute le pas pour proposer à ses patients une prise en charge globale, un peu comme un prolongement de sa spécialité.

«Plus le temps passe, plus je trouve que la dermatologie est esthétique par essence même, parce que, quoi que vous fassiez, vous affichez votre peau», faisait observer le Dr Serge Dahan, président du groupe dermatologie esthétique et correctrice (gDEC), rattaché à la Société française de dermatologie (SFD), lors d'une conférence de presse, qui présentait les principales thématiques de ce congrès annuel.

Les patients veulent une « belle peau »

Mais il faut avoir l'oeil, insistent les spécialistes, pour faire le tri entre une vraie maladie et une petite imperfection. «On va passer d'une acné avec sa composante médicale au traitement des cicatrices d'acné. Ou alors, avec un patient qui vieillit, on va avoir à la fois des kératoses, des cancers de la peau, mais il va aussi vous demander de traiter sa couperose... », poursuivait le dermatologue toulousain.

De là à se positionner comme les véritables spécialistes de la peau, sous tous ses aspects, il n'y avait qu'un pas, que la dermatologie esthétique a vite franchi. Les «Journées de dermatologie esthétique», organisées par le gDEC, les 17 et 18 novembre, n'avaient-elles pas, pour thème central, «une belle peau» ?

«Avoir une belle peau, c'est l'une des principales demandes auprès du dermatologue. Et à tous les âges, avec, à chaque fois, des attentes différentes, parce que la peau évolue», relevait le Dr Séverine Lafaye, Pour autant, pas question d'oublier le serment d'Hippocrate.

Alors que l'Ordre national des médecins appelait, en mai, à la création d'une pratique réglementée pour la médecine esthétique, les dermatologues, qui suivent une formation esthétique dans leur cursus initial, estiment que cette double casquette leur va comme un gant. Le gDEC a d'ailleurs créé un «label de qualité» avec une charte éthique.

Un impact sur l'image de soi

Acné, rosacée débutante, joues rouges, inconfort... «On voit bien à travers tous ces exemples qu'il est absolument impossible de scinder dermatologie esthétique et dermatologie médicale», faisait valoir le Pr Gaëlle Quéreux, présidente de la SFD, devant ses confrères.

«Il y a un retentissement des maladies de la peau qui est considérable sur l'image de soi, l'estime, la souffrance morale. On a tous vu des patients atteints d'un psoriasis sévère qui ne veulent pas entamer une relation intime, aller à la piscine... C'est encore plus vrai pour tout ce qui est dermatose faciale», ajoutait l'enseignante, cheffe du service de dermatologie au CHU de Nantes.

Dans leurs cabinets, ces ultra-spécialistes de la peau doivent aussi composer avec des attentes moins médicales, constatait, de son côté, le Dr Muriel Creusot, dermatologue en Belgique : «On a une demande croissante de prise en charge globale du visage, avec des produits qui agissent tant sur les rides, l'ovale du visage que sur la texture cutanée».

Se sentir d'abord bien dans sa peau

La «belle peau», nouvelle quête existentielle de nos contemporains ? Certes, mais de quoi parle-t-on précisément ? Même s'il en a fait le fil conducteur de son congrès annuel, le Dr Serge Dayan est bien en peine d'en donner une définition consensuelle, car, entre le patient et le médecin, il faut déjà se mettre d'accord...

«Le patient va vouloir une peau avec un éclat, une bonne hydratation, sans petites imperfections, tandis que, pour le médecin, ce sera davantage un problème d'équilibre, au niveau du microbiote, des rougeurs, de la pigmentation, du teint ou de la tonicité. Une belle peau, pour moi, c'est d'abord la peau d'un patient qui va être bien dans sa peau», résumait le dermatologue.

Bref, il ne faut pas forcément se sentir beau pour se sentir bien. Mais alors, que dire : «belle peau» ou «bonne peau» ? On s'y perd ! Le Pr Gaëlle Quéreux coupe la poire en deux : «On confond souvent ces deux notions. Dans notre cas, peut être qu'on a envie aussi que nos patients aient à la fois une belle mais aussi une bonne peau, c'est-à-dire une peau qui soit confortable, qui ne tire pas. En résumé, une peau qui soit saine». À bon entendeur...

Dermatologie esthétique : face aux dérapages, une charte éthique comme label de qualité

**LE QUOTIDIEN
DU MEDECIN**

Quotidien : 28/11/2023

Diffusion : 41 000 - Audience : 76 500

Visites par mois : 440 067

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/specialites/dermatologie/dermatologie-esthetique-face-aux-derapages-une-charte-ethique-comme-label-de-qualite>



Dermatologie esthétique : face aux dérapages, une charte éthique comme label de qualité

Devant la multiplication des dérapages de la pratique de l'esthétique, le groupe de dermatologie esthétique et correctrice (gDEC), groupe thématique de la Société française de dermatologie (SFD) a établi une charte éthique, comme l'a expliqué le Dr Serge Dahan, président du gDEC, à l'occasion des journées de dermatologie esthétique les 17 et 18 novembre à Paris. Le gDEC a pour vocation de prendre en compte la dimension esthétique de l'acte dermatologique à travers une approche médicale et scientifique. Il est destiné aux dermatologues qui souhaitent acquérir ou parfaire leurs connaissances théoriques et pratiques dans ce domaine de compétences. Il est agréé pour contribuer à organiser la formation des nouveaux dermatologues.

« Dernièrement, le gDEC a établi une charte éthique pour s'affirmer dans une pratique responsable et protéger les patients de toute dérive inspirée d'un esprit mercantile ou dénué de déontologie, a déclaré le Dr Serge Dahan. Cette charte éthique s'ajoute aux règles légales que tout médecin doit respecter ».

Ainsi, tout médecin adhérent s'engage à réaliser une consultation préalable, à apporter une information claire complète et loyale à ses patients, à s'assurer en cas de traitement pouvant être délégué, d'être néanmoins présent dans le cabinet, à n'utiliser que des techniques et produits bénéficiant de l'agrément en France ou en Europe...

Le site Vigilance esthétique

Face aux pratiques illégales et dangereuses réalisées par des personnes sans qualification « qui injectent n'importe quoi, n'importe comment », il est essentiel de rappeler que seuls les médecins ayant une compétence avérée peuvent prodiguer des soins sûrs dans le respect des connaissances de l'anatomie du visage et des techniques les plus récentes.

Les risques des injections sauvages sont importants : nodules, infections, nécroses cutanées... Mais aussi risques de brûlures avec les lasers et lampes pulsées utilisées par des personnes incompetentes.

Ces pratiques se multiplient car les réseaux sociaux banalisent les actes avec une totale méconnaissance des risques. Les prix sont cassés avec des remises de groupe et des produits non conformes, souvent périmés.

Pour assurer la sécurité des patients, un site Vigilance esthétique permet d'assister les médecins dans la prise en charge des effets secondaires possibles. « Le but de ce site est de recueillir, analyser et prodiguer des conseils au médecin déclarant, mais aussi de faire une synthèse et de comprendre le pourquoi de l'effet secondaire », a souligné la Dr Martine Baspeyras (Bordeaux). Les déclarations doivent obligatoirement être faites par un médecin quelle que soit sa spécialité.

Christine Fallet

Exosomes : le nouveau remède miracle de l'anti-âge ?



Date : 03/12/2023

Visites par mois : 3 267

<https://www.professionbienetre.fr/techniques/soins-esthetiques/exosomes-le-nouveau-remede-miracle-de-lanti-age/>



Si ses promesses font rêver et ouvrent de nouvelles formes de thérapies, notamment pour rajeunir la peau, la recherche sur les exosomes n'en est qu'à ses débuts, explique le Dr Noël Scharz, docteur en immunologie et dermatologue esthétique.



Profession bien-être : De quoi parle-t-on ?

Dr Noël Scharz : Les exosomes sont des nano-vésicules, des petits sacs de 40 à 100 nanomètres de diamètre, sécrétés par tous les types de cellules, qui les utilisent pour communiquer entre elles. Ils sont constitués de lipides, mais aussi d'ARN, ce qui leur permet de produire des protéines.

Vous avez travaillé sur les exosomes en thérapie anti-cancéreuse, notamment pour le mélanome. Comment les transforme-t-on en outil thérapeutique ?

C'est par l'intermédiaire des ARN et des protéines – il y en a plus de 4 000 sur un exosome –, qu'on va essayer d'obtenir une réponse de la part des cellules, selon le problème qu'on cible : anti-tumoral, régénération tissulaire, etc. En ce qui concerne l'esthétique, leur action sur les vaisseaux sanguins, la synthèse du collagène et la régulation de l'inflammation font des exosomes de cellules souches mésenchymateuses, une source de réparation et de régénération cutanée.

Cette technique est souvent utilisée dans la réparation des cicatrices de différents types, chirurgicales, après laser, post-radiothérapie. On essaye aussi d'aider la peau, non pas uniquement à se réparer, mais aussi à se réformer.

Les exosomes ont aussi montré un intérêt dans les maladies auto-immunes, comme la dermatite atopique, la pelade ou le psoriasis, voire dans le vieillissement de la peau, car ils permettent une amélioration de la qualité de la peau comme son éclat, la diminution des taches ou des signes de l'âge, comme les ridules, les rides et le relâchement cutané.

Comment agissent-ils ?

Les exosomes que l'on choisit proviennent de cellules souches. Ils vont stimuler la synthèse de collagène ou de l'élastine. Ils peuvent aussi inhiber d'autres molécules qui dégradent le collagène, agir sur les mélanocytes, pour obtenir moins de pigments, et donc, moins de taches.

Lors des Journées annuelles du gDEC sur la dermatologie esthétique, à la mi-novembre, votre conférence était intitulée : «Les exosomes : mythes ou réalité ?». Selon vous, ce type de thérapie semble, pour l'instant, susciter plus d'enthousiasme que de preuves scientifiques...

Oui, en effet. Je pense que ce sera, dans le futur, une nouvelle voie thérapeutique intéressante et rationnellement validée. Mais aujourd'hui, on n'a pas suffisamment de preuves scientifiques pour affirmer à 100% l'efficacité des exosomes pour telle et telle indication. Une grande partie des études actuelles ont été mandatées par les laboratoires. Je ne dis pas que les résultats sont faux, mais il faut être prudent.

Peut-on déjà les utiliser dans les cosmétiques, médicaux ou esthétiques ?

Aujourd'hui, la réglementation n'autorise pas l'utilisation des exosomes dans un cadre cosmétique, esthétique ou médical. Les seuls exosomes qui circulent sur le marché sont dérivés de plantes, comme la rose ou le pissenlit, voire du saumon, qu'on utilise pour transmettre des protéines à la peau, car les exosomes humains ne sont pas autorisés à ce jour. Je pense que cela va mettre un certain temps.

Le collagène à boire est-il vraiment efficace ?



Date : 05/12/2023

Bimestriel : Diffusion : 25 020 - Audience : 793 000

Visites par mois : 3 253 465

<https://www.magicmaman.com/le-collagene-a-boire-est-il-vraiment-efficace,3761557.asp#:~:text=Mauvaise%20nouvelle,se%20retrouve%20dans%20la%20peau>



Dès 25 ans, les premiers signes du vieillissement de la peau font leur apparition. Et pour cause, notre organisme produit de moins en moins de collagène. C'est pour cela qu'il existe des cures de collagène à boire. Mais sont-elles réellement efficaces ? Séverine Lafaye, dermatologue, nous répond.

Le lien entre collagène et vieillissement de la peau

Le collagène est une protéine omniprésente au sein de notre organisme. Constituant de notre derme, il joue un rôle majeur dans la santé de notre peau. En effet, l'élasticité et la souplesse de la peau sont assurées par l'action des fibres de collagène (fibroblastes). Bien qu'elles soient redoutées par toutes les femmes, il est difficile d'échapper à l'arrivée des premières rides... A partir de la trentaine, les fibres de collagène présentes dans le matelas dermique, vont s'amincir et laisser apparaître les imperfections, les ridules, et une peau plus terne.

Pas de secret, tout cela est bien évidemment lié au temps qui passe ! Les fibroblastes deviennent de moins en moins efficaces, et synthétisent donc un collagène de moins bonne qualité. Soyez rassurée si cela vous inquiète, il existe des solutions pour retarder l'arrivée de ces fameuses rides !

Quels sont les bienfaits du collagène sur notre corps ?

Au-delà de son effet sur notre peau, le collagène présente de nombreux bienfaits pour l'ensemble de notre corps. A savoir :

- La bonne santé des cheveux. Le collagène nourrit en profondeur les cheveux dès la racine et augmente la production de kératine, essentielle pour la pousse et la souplesse du cheveu.
- La réparation des articulations. La protéine de collagène assure un bon rouage entre les articulations, et aide les os à rester solides !
- Le renforcement des dents et des ongles.
- La santé des tissus conjonctifs. Ces derniers assurent la nutrition des autres tissus du corps, et participent aux mécanismes de défense immunitaire de l'organisme. Le collagène permet aux tissus conjonctifs d'être de meilleure qualité !
- La quantité réduite de cellulite et de vergetures. Agissant sur l'élasticité de la peau, le collagène raffermi et prévient l'apparition de la cellulite et des vergetures. C'est un excellent antidote pour les peaux qui y sont sujettes !
- Le boost du métabolisme. Le collagène joue un rôle important dans le bon fonctionnement du métabolisme, en favorisant l'apport d'énergie aux cellules musculaires.

Le collagène est donc un parfait allié pour la bonne santé de votre corps.

Le collagène à boire est-il vraiment efficace ?

Mauvaise nouvelle. Selon le docteur Séverine Lafaye, dermatologue, le collagène à boire aurait un effet minime sur l'organisme et sur la peau. A ce jour, aucune étude ne démontre que le collagène ingéré passe et se retrouve dans la peau. Pour que ce dernier soit réellement efficace, il doit s'accompagner d'une bonne hygiène beauté et d'un rythme de vie sain. Notre dermatologue, conseille davantage d'appliquer sur la peau un sérum ou une crème à base de collagène, afin de garantir un résultat visible. Cependant, il est important de préciser qu'il n'y a aucune contre-indication à la prise de collagène à boire. Bien au contraire !

Si vous êtes curieuse de vérifier l'efficacité par vous-même, vous pouvez tester « Le COMBEAU Oh my cream », un complément alimentaire sans goût ni odeur, ou bien la poudre de collagène marin d'Aroma-zone, fabriquée en France. Côté quantité, entre 10 et 20 g de collagène par jour, pendant 1 à 3 mois sont suggérés par ces acteurs de la beauté.

Comment préserver notre peau du vieillissement prématuré ?

Le collagène a bel et bien fait ses preuves sur la prévention du vieillissement de la peau. Cependant, pour préserver celle-ci et la maintenir en bonne santé, il est essentiel d'adopter les bons comportements. Voici quelques astuces !

- Limitez l'exposition aux UV. Si vous êtes amenés à être exposée au soleil, utilisez une crème solaire haute ou très haute protection, soit SPF 30, 50 ou 50 +.
- Adoptez une alimentation saine, bio et équilibrée.
- Faites une activité physique régulière.
- Evitez la consommation d'alcool et de tabac.
- Nettoyez bien votre peau matin et soir.
- Choisissez une routine beauté adaptée à votre peau.
- Massez quotidiennement votre visage en appliquant votre crème de jour.
- Allez voir un dermatologue une fois par an.

Pour relancer les cellules qui synthétisent le collagène, le Dr Séverine Lafaye recommande vivement des séances de laser fractionné. Selon elle, il s'agit du traitement le plus efficace pour lutter contre les signes du vieillissement de la peau. Réalisé chez un professionnel, le laser fractionné agit sur les rides, les ridules, le relâchement cutané, et certaines cicatrices. Rassurez-vous, ce traitement est indolore et non-invasif. Il a même des propriétés anti-cancéreuses !

Merci encore au Dr Lafaye, dermatologue à Paris, et membre du Gdec (Groupe Dermatologie Esthétique et Correctrice de la société française de Dermatologie) www.grdec.com.

Injections & Cie ESTHÉTIQUE ÉTHIQUE !



Hebdomadaire : 21/12/2023 et 02/01/2024

Diffusion : 210 086 - Audience : 1 253 887

Visites par mois : 8 593 730

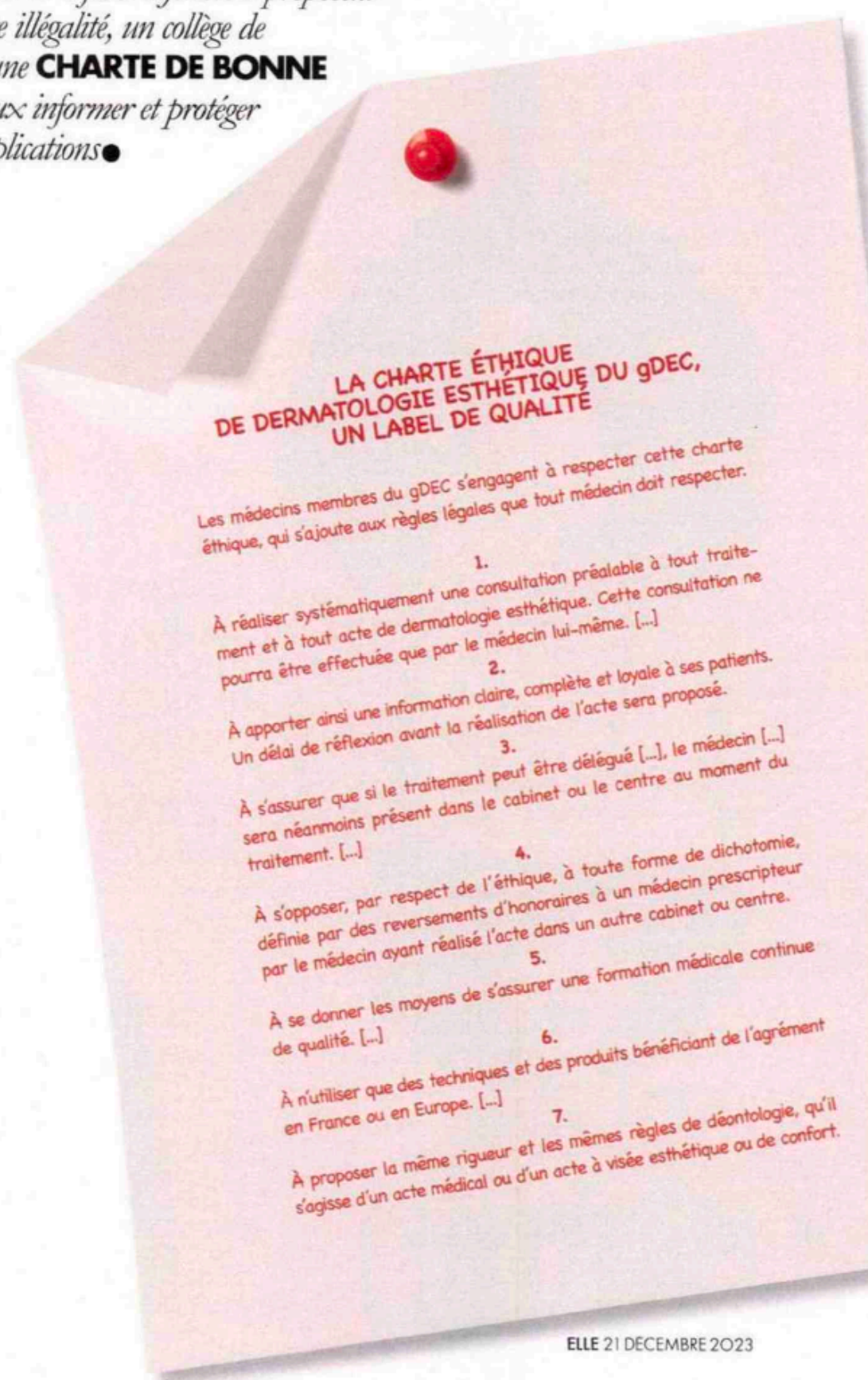
<https://www.elle.fr/Beaute/Soins/Tendances/Injections-une-charte-pour-ne-pas-tomber-dans-le-piege-des-fake-injectors-4186950>

Injections & Cie **ESTHÉTIQUE ÉTHIQUE !**

*Alors que de plus en plus de « fake injectors » proposent des interventions en toute illégalité, un collège de dermatologues a rédigé une **CHARTRE DE BONNE CONDUITE** pour mieux informer et protéger les patients. Texte et explications ●*

PAR MARIE MUÑOZ

« Le nombre croissant de victimes des "fake injectors" qui viennent ensuite dans nos cabinets a été un déclencheur, explique le dermatologue Serge Dahan. On s'est aperçus que les patients n'étaient pas bien informés, et encore moins sur notre rôle et notre pratique. Or, nous devons les protéger de toute dérive provoquée par un esprit mercantile ou dénué de déontologie. » Cette charte éthique s'ajoute aux règles légales que tout médecin doit respecter. « Nous restons les experts de la peau, et la pratique de nos actes esthétiques doit être "vertueuse", efficace et respectueuse de nos patients », ajoute la dermatologue Martine Baspeyras. Ce texte a été rédigé par l'ensemble des dermatologues adhérents au gDEC (Groupe de dermatologie esthétique et correctrice) issu de la Société française de dermatologie. La charte sera exposée dans tous les cabinets dermatologiques adhérents. On peut la retrouver également sur le site Internet grdec.com. La Société française des lasers en dermatologie (sfdlaser.com) l'a également adoptée. Notre décryptage.



ELLE 21 DÉCEMBRE 2023

Injections & Cie ESTHÉTIQUE ÉTHIQUE !



Hebdomadaire : 21/12/2023 et 02/01/2024

Diffusion : 210 086 - Audience : 1 253 887

Visites par mois : 8 593 730

<https://www.elle.fr/Beaute/Soins/Tendances/Injections-une-charte-pour-ne-pas-tomber-dans-le-piege-des-fake-injectors-4186950>

ELLE BEAUTÉ

POINT N° 1

En dermatologie, beaucoup de pathologies sont à la fois médicales et esthétiques, d'où l'intérêt de consulter un médecin spécialisé. Par exemple, une acné sera traitée par médicament, et par laser pour les cicatrices. Idem pour une rosacée. À partir de 300 euros, le praticien est tenu de produire un devis détaillé, avec parfois une ordonnance comportant un anesthésiant ou des crèmes pré- ou postopératoires, pour préparer un peeling ou encore pour atténuer des bleus.

POINT N° 2

Avant tout acte, y compris des injections, le médecin doit proposer un temps de réflexion raisonnable, de 8 à 15 jours après la première consultation (ce qui est le minimum obligatoire en chirurgie plastique). Ce qui peut éviter de se précipiter. Question budget, un médecin facture 300 euros environ pour la correction des deux sillons nasogéniens, payables après la séance, avec une retouche si besoin, incluse dans le prix. Des informations qui doivent apparaître très clairement sur le devis.

POINT N° 3

Le patient peut présenter une rougeur importante, un œdème, une douleur après un traitement. C'est au médecin expert de la peau de le prendre en charge. D'autre part, les assurances couvrent les soins pratiqués par les assistants des médecins à la condition que celui-ci soit présent lors de l'acte. Ce qui peut concerner aussi bien les épilations que les traitements par radiofréquence. Attention, en aucun cas les injections ou la pose de fils tenseurs ne peuvent être pratiquées par une autre personne que le dermatologue, le médecin esthétique ou le chirurgien esthétique.

POINT N° 4

Les médecins n'ont pas le droit d'accepter une rémunération d'un confrère, par exemple s'il conseille un chirurgien. Au même titre qu'un patient ne peut être payé pour amener son entourage ou ses followers sur ses réseaux sociaux. Il est tout simplement interdit de faire de la publicité pour un acte médical. D'ailleurs, pour éviter les arnaques, une nouvelle loi interdit aux influenceurs de faire de la publicité pour des techniques de médecine esthétique. Attention à ne pas s'emballer sur leurs photos avant/après, la plupart ont des filtres.

POINT N° 5

Après leurs études, les médecins qui souhaitent se spécialiser dans la pratique esthétique acquièrent des DU (diplômes universitaires) et suivent des formations aux nouvelles techniques dispensées par les laboratoires. Attention aux pseudo-médecins et leurs certifications d'un jour affichées dans leur cabinet.

"FAIRE DE LA PUBLICITÉ POUR UN ACTE MÉDICAL OU ÊTRE PAYÉ POUR LE PROMOUVOIR SUR LES réseaux sociaux EST TOUT SIMPLEMENT INTERDIT."

POINT N° 6

Les équipements de la médecine esthétique, comme les lasers ou les radiofréquences, sont des dispositifs médicaux destinés à des fins précises. Pour les produits injectables, chaque seringue fait partie d'un lot numéroté, que le médecin notera dans un dossier de suivi, avec date de l'acte et nom du patient, ce qui permet de tracer le produit en cas de problème. Une mise en garde de plus contre les « fake injectors », ces personnes qui prétendent faire de la médecine esthétique sans formation : ils achètent leurs produits en ligne sans en vérifier la provenance et ne peuvent assurer aucun service après-vente.

POINT N° 7

Tout acte esthétique demande un cadre médical avec des règles d'hygiène strictes. Concernant le matériel, la priorité est donnée à l'usage unique, comme les aiguilles d'injectables, qui sont jetées après chaque utilisation. Les autres instruments sont stérilisés, les surfaces de travail désinfectées, avec des protocoles spécifiques aux cabinets médicaux. « Les patients savent très bien que le fait d'avoir reçu un traitement dans une chambre ou dans un couloir n'est pas normal », note la D^{re} Baspeyras. ●

Le livre blanc de la chirurgie esthétique

Après la Société française des chirurgiens esthétiques plasticiens et le Syndicat national de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, c'est au tour de la Clinique des Champs-Élysées de se tourner vers le ministère de la Santé pour réclamer une médecine esthétique encadrée et régulée. Ce « livre blanc » (à lire sur le site du groupe : crpce.com) propose une analyse approfondie de l'industrie de la médecine esthétique, avec des recommandations pour garantir une régulation du secteur. En plus des « fake injectors » qui posent un grave problème de santé publique, cette étude du marché attire l'attention sur la libre accessibilité aux injectables, sans contrôle ni réglementation appropriée, que ce soit sur Internet ou en pharmacie.

Soins enrichis en vitamine D : est-ce que ça vaut le coup de les utiliser ?



Mensuel : 23/01/2024

Visites par mois : 3 955 819

https://www.topsante.com/beaute_soins/beaute_du_visage/soins-a-la-vitamine-d-est-ce-que-ca-vaut-le-coup-de-les-utiliser-871571

La supplémentation en vitamine D est cruciale pour la santé, surtout depuis qu'on se protège de plus en plus des UV. Mais est-il justifié que la cosmétique intègre de la vitamine D dans des produits de soins ?



La vitamine D est uniquement synthétisée grâce à l'exposition non protégée au soleil et en consommant certains aliments qui en contiennent. Mais entre sa faible quantité dans l'alimentation et la prévention autour des cancers cutanés liés aux rayons UV, « la supplémentation reste primordiale, pour garantir les processus immunitaires et squelettiques créés par la vitamine D », précise la **Dre Martine Baspeyras**, dermatologue.

D'un point de vue cutané, « elle réduit les inflammations (acné, psoriasis, eczéma, rosacée...) » et aide au renouvellement cellulaire. En tant qu'agent antioxydant, elle protège des agressions (pollution, UV). Enfin, elle assure la fonction barrière de la peau. ».

Un soin peut-il vraiment combler une carence en vitamine D ?

Les études autour de la vitamine D sont nombreuses. « Mais la comparaison entre les suppléments oraux ou topiques n'est pas un sujet exploité », indique la Dre Baspeyras. Mais alors, pourquoi s'y fier ? « Le but n'est pas de combler une carence par ce biais, car le besoin est trop conséquent », clarifie la dermatologue. D'autant que l'utilisation de vitamine D pure est interdite en cosmétique dans la réglementation européenne.

En revanche, en tant que booster, « ces formules optimisent la synthèse naturelle de vitamine D à l'aide d'actifs dits "vitamin D-like", comme des extraits végétaux (lithops, racine de chicorée, extraits de raisin) transformés par biotechnologie pour maximiser l'action de la lumière sur la peau ou en imitant le métabolisme de la vitamine D par les récepteurs », explique Estefanía Vanegas Cárdenas, responsable du développement chez Freshly Cosmetics.

Pourquoi utiliser un soin enrichi en vitamine D ?

« Chez Freshly, on propose un soin complétant les principales sources de vitamine D et favorisant sa synthèse au niveau cutané, en boostant la production de ses récepteurs. » L'idéal pour toutes les personnes carencées qui se supplémentent déjà, mais veulent faire plus.

Celles souhaitant « atténuer des inflammations ou une sécheresse cutanées, mais aussi prévenir le vieillissement prématuré » y trouveront également une réponse intéressante, selon Estefanía Vanegas Cárdenas.

Pour la Dre Baspeyras, la vitamine D boostée via la peau pourrait aussi activer des actifs anti-âge : les rétinoïdes (dont la vitamine A) ou les facteurs de croissance. En revanche, son association avec des acides hydroxylés (glycolique ou salicylique) est déconseillée, car leur pH acide inactive la vitamine D.

Nos expertes :

- Dre Martine Baspeyras, dermatologue, vice-présidente du Groupe de dermatologie esthétique et correctrice (gDEC)
- Estefania Vanegas Cardenas, responsable du développement chez Freshly Cosmetics

Complications et mésusages des produits de comblement injectables

DERMATOLOGIE PRATIQUE

Mensuel : 01/04/2024

Diffusion : 4 800

Audience : 38 424

Catherine FABER D'après la communication de S. Dahan (Toulouse), Hot topics, JDP 2023.

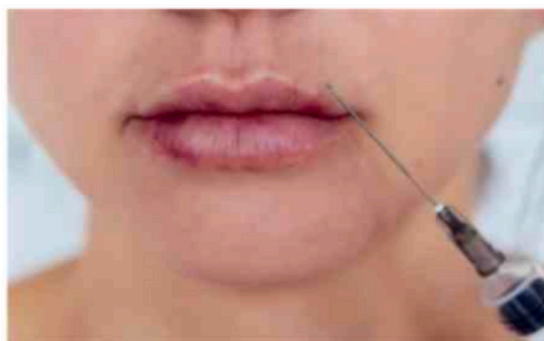
Les conséquences désastreuses des injections « sauvages » d'acide hyaluronique ont fait couler beaucoup d'encre. Elles sont à l'origine d'un nombre croissant de complications motivant le recours à une prise en charge dermatologique.

Les complications des injectables peuvent être liées à l'utilisation d'un produit de comblement non adapté, à une erreur technique (quantité du produit, profondeur de l'injection, zone anatomique injectée) ou au patient lui-même (1). La pratique des injections d'acide hyaluronique (AH) doit être précédée d'un interrogatoire exhaustif du patient à la recherche d'antécédents et de pathologies associées, ce que ne font évidemment pas les non-médecins. Les complications peuvent survenir précocement sous forme de petites réactions au site d'injection (érythème, œdème post-traumatique, douleur, ecchymose), de nodule, d'asymétrie ou d'irrégularités par défaut de quantité et/ou de placement, d'hypersensibilité de type I (angioœdème). La complication précoce la plus redoutée est la souffrance cutanée par obstruction vasculaire. Les complications tardives incluent les troubles de la coloration cutanée (effet Tyndall, hyperpigmentation), les infections (abcès ou biofilm), les granulomes à corps étranger, les œdèmes

(hypersensibilité de type IV médiée par les lymphocytes T), l'œdème malaire et les cicatrices.

QUE FAIRE (1) ?

Pour prévenir les ecchymoses, il faut demander au patient d'éviter l'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens. Chez les patients sous anticoagulant, le risque associé à l'arrêt du traitement bien équilibré dans les jours précédents étant supérieur au risque d'hémorragie (1), il est donc recommandé d'être prudent. L'utilisation de canules permet d'être le moins traumatique possible et le produit doit être injecté lentement. On peut aussi appliquer des compresses froides ou une crème à base d'arnica ou de vitamine K.



Parmi les troubles de la coloration cutanée, la néovascularisation est secondaire au traumatisme tissulaire provoqué par l'injection d'un volume important ou par un massage agressif. Ces néovaisseaux sont traités par laser. Le laser est aussi l'une des options thérapeutiques de l'hyperpigmentation postinflammatoire, qui apparaît avec prédilection chez les sujets de phototype foncé (IV-VI), avec

l'hydroquinone topique ou le peeling. En cas d'effet Tyndall, observé lors des injections intradermiques superficielles, le traitement par hyaluronidase est efficace (10 à 20 U, injections en 1 à 4 points éventuellement répétées). En l'absence de traitement, il peut persister pendant très longtemps. Dans les œdèmes précoces, les antihistaminiques et les corticoïdes oraux donnent le plus souvent de bons résultats, mais l'application de froid est parfois suffisante. La hyaluronidase ou les corticoïdes oraux sont également recommandés dans les œdèmes tardifs. L'œdème malaire apparaît après injection au-dessus du septum orbitomalaire, dans le compartiment superficiel de la graisse sousorbitaire (SOOF : *Sub-Orbicularis Oculi Fat*), et/ou après injection d'un produit de forte élasticité et viscosité. Sa prévention repose en particulier sur l'éviction des patients présentant préalablement des poches malaires et l'utilisation de produits de faibles élasticité, viscosité et hydrophilie. Il est traité par hyaluronidase.

La prise en charge des abcès est classique : drainage et aspiration s'ils sont collectés, et biantibiothérapie empirique par clarithromycine 250 mg x 2/jour pendant 10 jours et ciprofloxacine 500 à 750 mg x 2/jour pendant 2 à 4 semaines. Dans les biofilms (greffe bactérienne sur *filler* protégé par polymères), la culture est habituellement négative. On peut proposer une biantibiothérapie de 4 à 6 semaines,

Complications et mésusages des produits de comblement injectables

DERMATOLOGIE PRATIQUE

Mensuel : 01/04/2024

Diffusion : 4 800

Audience : 38 424

puis la hyaluronidase, puis le 5-FU, à raison de 0,5 cc de 50 mg/mL toutes les 2 semaines associé ou non à des corticoïdes (0,3 mL triamcinolone 40 mg/mL). Un traitement par laser ou l'excision chirurgicale sont le plus souvent nécessaires. Les nodules non inflammatoires sont traités par hyaluronidase ou par excision chirurgicale. Les granulomes apparaissent des mois ou des années après l'injection avec une incidence rare (0,01 % à 1 %). Leur traitement se fait par injection intralésionnelle de corticoïdes, voire par méthotrexate ou éventuellement par hyaluronidase. En cas d'échec de ces traitements, une excision chirurgicale s'impose. Les complications vasculaires par injection intra-artérielle sont l'une des complications les plus sévères après injection d'AH. Une revue de la littérature a recensé 98 cas de cécité par embolisation de l'artère faciale et de l'artère ophtalmique (2). Les zones à risque sont la glabre, la base alaire nasale, les lèvres et le nez. La réaction est le plus souvent immédiate. Un blanchiment cutané immédiat ou un livedo fait suspecter une complication vasculaire. Les patients présentant des symptômes oculaires (vision floue, perte de vision ou douleur oculaire) doivent être adressés en urgence à l'ophtalmologiste qui pratiquera une injection d'hyaluronidase en rétrobulbaire. Le principal traitement de ces complications vasculaires est l'injection hyaluronidase (200 à 400 UI/1 à 2 mL) qui doit être répétée tout autour de la zone avec des massages. D'autres prises en charge peuvent être proposées comme l'application de compresses chaudes, la nitroglycérine en patch 1 % ou 2 % deux ou trois fois par jour ou en comprimés, l'acide acétyl salicylique

500 mg toutes les 8 heures pendant 24 à 48 heures, les corticoïdes (prednisone 20 à 40 mg/jour pendant 3 à 5 jours), les héparines de bas poids moléculaire, l'oxygène hyperbare.

Quelques cas de réactions inflammatoires retardées après injection d'AH ont été observés à la suite d'une infection par le SARS-CoV-2 ou d'une vaccination contre le COVID-19 (4-6). Ces réactions ont été traitées par corticoïdes *per os* ou chez les patients vaccinés, par un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine par voie orale (6).

FACE AUX MÉSUSAGES > DES INJECTABLES

Une opération matériovigilance en janvier-février 2022, avec le recensement et la publication des cas et une campagne dans la presse, a été organisée par un syndicat et des sociétés savantes *, des dermatologues et des plasticiens. Le gDEC (groupe de Dermatologie esthétique et correctrice de la Société française de dermatologie) a envoyé à tous ses adhérents une fiche pour rappeler que la dermatologie esthétique doit être pratiquée par les dermatologues qui sont les experts de la peau. Le site Internet Vigilance esthétique ** est ouvert à tout médecin qui injecte ou qui reçoit un patient avec des effets secondaires ou des séquelles d'injections illégales. Ce réseau confraternel offre un service d'assistance rapide aux médecins demandeurs. Le gDEC a établi une charte éthique (voir encadré). Enfin, la condamnation en 2023 de deux femmes à de la prison ferme et à une peine avec sursis pour injections illégales de toxine botulinique et d'AH laisse penser que les choses vont avancer. On espère également que l'appel lancé

par des chirurgiens esthétiques pour interdire la vente libre d'acide hyaluronique sera entendu. z

* Syndicat national de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique (SNCPRE), Société française de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (SOFCPRE), Société française des chirurgiens esthétiques plasticiens (SOFCEP). ** www.vigilance-esthetique.fr

Références

1. Urdiales-Gálvez F *et al.* *Aesthetic Plast Surg* 2018 ; 42(2) : 498-510.
2. Beleznyay K *et al.* *Dermatol Surg* 2015 ; 41(10) : 1097-1117.
3. Rouanet C *et al.* *J Stomatol Oral Maxillofac Surg* 2022 ; 123(2) : 262-5.
4. Rowland-Warmann MJ. *J Cosmet Dermatol* 2021 ; 20(5) : 1557-62.
5. Munavalli GG *et al.* *Arch Dermatol Res* 2022 ; 314(1) : 1-15.
6. Munavalli GG *et al.* *JAAD Case Rep* 2021 ; 10 : 63-8.

Encadré 1. La charte éthique du gDEC.

1. Réaliser systématiquement une consultation préalable.
2. Donner une information claire, complète et loyale à ses patients.
3. Si le traitement peut être délégué, le médecin sera présent lors du traitement.
4. Respecter l'éthique, s'opposer à toute forme de dichotomie.
5. Se donner les moyens de s'assurer une formation médicale continue de qualité.
6. Utiliser des techniques et des produits bénéficiant de l'agrément en France ou en Europe, assurer une maintenance de qualité.
7. Avoir la même rigueur et déontologie, qu'il s'agisse d'un acte médical ou esthétique. ■

5 vitamines pour favoriser la pousse des cils



Mensuel : 09/04/2024

Visiteurs uniques par mois : 2 379 709

Alimentation, gestes à privilégier ou à éviter... On vous dit tout sur la manière de booster la pousse de vos cils avec l'aide de notre experte dermatologue.

Publié par [Marie Lanen](#)

Article validé par [Dr Isabelle Gallay - Dermatologue](#)

"Les cils, c'est comme [les cheveux](#). Pour favoriser la pousse, il est essentiel d'avoir une bonne hygiène de vie et une alimentation équilibrée" explique le Docteur Gallay, dermatologue, Vice Présidente du SNDV (Syndicat National de Dermatologie Vénérologie) et Vice Présidente du gDEC (Groupe de Dermatologie Esthétique et Correctrice). Pour avoir des cils en pleine forme, quelques gestes sont à privilégier, d'autres à éviter. On fait le point.

Les différentes phases de croissance des cils

Pour rappel, les cils permettent de [protéger les yeux](#) des agressions extérieures telles que la poussière ou encore la transpiration. La croissance des cils se déroule en trois phases :

- Phase anagène : le cils pousse durant 30 à 45 jours ;
- Phase catagène : le cils se repose puis commence à vieillir ;
- Phase télogène : le cils meurt et tombe.

Ces trois phases diffèrent selon les personnes, leur prédisposition génétique, mais aussi leur [hygiène de vie](#), la prise de certains médicaments, la façon de se maquiller et de [se démaquiller](#), etc. "Nous ne sommes pas tous égaux" rappelle le Docteur Isabelle Gallay.

Les gestes à éviter pour avoir de beaux cils

Pour afficher de beaux cils bien fournis, il faut éviter les cosmétiques agressifs et desséchants. Notre experte dermatologue, le Docteur Isabelle Gallay, recommande d'utiliser une base avant l'application du mascara afin de protéger les cils. De même, elle conseille en cas d'utilisation d'un mascara waterproof, de se démaquiller à l'aide d'un produit gras qui permet d'éliminer les impuretés en douceur, sans avoir à frotter les cils. D'ailleurs, la dermatologue rappelle qu'il faut absolument éviter de se frotter les cils au risque de les fragiliser. "Je conseille aussi d'éviter le [recourbe cils](#) qui peut les abîmer" note le Docteur Gallay.

Des beaux cils grâce à une alimentation équilibrée

"Une [alimentation équilibrée](#) c'est la clé d'une bonne santé, d'une belle peau et de beaux cils" explique le Docteur Gallay. Ainsi, misez sur des vitamines, des antioxydants, des minéraux, des acides gras poly-insaturés et des protéines.

Découvrez les vitamines qui permettent de booster la pousse des cils.

La vitamine C permet de stimuler la croissance des cils grâce à sa teneur en antioxydants.

La vitamine B9 participe au métabolisme des protéines, des lipides et des glucides. Elle est également essentielle à la production de kératine, une protéine qui compose les cils.

Le couple de vitamines B3 et B7 permet de favoriser la pousse des cheveux, mais aussi des cils. On en trouve notamment dans le saumon et les viandes blanches.

La vitamine A permet d'afficher de longs cils. On la retrouve sous deux formes : la bêta-carotène (ou provitamine A) et le rétinol.

Collagène : composition, utilité, où en trouver et sous quelle forme ?



Mensuel : 14/04/2024

Visiteurs uniques par mois : 7 643 779

https://www.doctissimo.fr/sante/maladies/maladies-de-la-peau/collagene-composition-utilite-ou-en-trouver-et-sous-quelle-forme/63edfc_ar.html

C'est quoi au juste le collagène ? Quels sont ses bienfaits ? Si notre corps en produit naturellement, peut-on booster sa production à travers notre alimentation, une bonne hydratation, une cure en compléments alimentaires ? On fait le point avec la dermatologue Martine Baspeyras.

Le collagène est une protéine de structure présente dans divers tissus du corps, et notamment dans la peau. "C'est le constituant essentiel du derme et de l'hypoderme (il n'y a pas de collagène dans l'épiderme) avec, ce qu'on appelle le tissu élastique", éclaire la dermatologue Martine Baspeyras, Présidente du groupe Dermatologique Esthétique et Correctrice (GDEC) de la Société Française de Dermatologie (SFD).

On retrouve du collagène à peu près dans tout l'organisme, il y en a également, par exemple, dans les os et les articulations. Le Dr. Baspeyras explique qu'il existe différents types de collagène, soit quatre au total. Y compris au niveau de la peau. Selon les épaisseurs au niveau du derme, on note de petites variantes dans sa composition. Le collagène de type 1 est le plus répandu dans le corps (près de 90 % du collagène total) et est généralement considéré comme le meilleur allié de la peau.

Ca sert à quoi le collagène ? Quels sont les bienfaits du collagène ?

S'il n'y avait pas de collagène (fameuse protéine de structure) au sein du derme, la peau serait toute molle et tomberait. "C'est un tissu de soutien qui permet de structurer, de soutenir la peau, les articulations et les os", indique la dermatologue. "Le collagène représente 90 % du poids sec de la peau", précise-t-elle. En effet, le collagène, ce sont de petites fibres qui vont s'assembler pour former des trousseaux, des fibres de plus en plus épaisses et c'est ce qui donne cette tension dynamique à la peau. "Quand les gens souffrent d'une maladie du collagène, ce sont des maladies rares, la peau est de mauvaise qualité. Elle est scléreuse, se casse", rapporte-t-elle.

Comment est fabriqué le collagène ?

Le collagène est produit par des cellules du derme qui sont fondamentales et qu'on appelle les fibroblastes. "Le fibroblaste est une cellule très particulière du derme qui va fabriquer tout ce qui l'environne, y compris donc ce qu'on appelle le collagène fibrillaire – les fibres, qui vont petit à petit se tresser et venir soutenir toute la peau. Ces cellules, les fibroblastes, fabriquent aussi l'acide hyaluronique et le tissu élastique qui se trouvent autour d'elle", détaille la dermato.

Pourquoi prendre du collagène ?

En vieillissant, il y a une altération naturelle du collagène et de la tension cutanée. Il va s'abîmer, devenir plus fibreux, plus cassant. "Cette baisse de production de collagène démarre dès l'âge adulte, à partir de vingt ans environ", informe Martine Baspeyras. Ce qui explique que la peau soit plus flasque et distendue chez les personnes âgées. "Moins solide, elle va mettre plus de temps à cicatriser, être moins ferme et rebondie", décrit-elle.

En outre, une supplémentation en collagène permettrait de soulager les douleurs articulaires et musculaires pouvant être liées à l'âge et à l'activité physique. Enfin, d'un point de vue esthétique, le collagène atténue les signes de l'âge (rides) et aide à lutter contre le relâchement cutané.

Comment limiter cette baisse de collagène ?

Si la baisse de production de collagène est irrémédiable avec l'âge, on peut tout de même la limiter. Voici comment :

L'application de crèmes hydratantes sur la peau

Déjà, on commence par entretenir sa peau en l'hydratant suffisamment. "L'hydratation majeure de la peau ne passe pas par le fait de boire de l'eau, mais par une application externe", souligne notre experte. C'est-à-dire en s'appliquant des crèmes (type produit anti-âge, crème hydratante simple ou couplée à de l'acide hyaluronique) sur la peau. Un fibroblaste, pour qu'il travaille bien et produise du collagène, il doit se trouver dans une bonne atmosphère.

Ainsi, "si on se blesse, la cellule va pouvoir remplir sa mission qui consiste à aller fermer la plaie", explique le Dr. Baspeyras. A l'inverse, si notre collagène n'est pas bon, la plaie ne pourra se refermer. Il est donc fondamental de produire du collagène en quantité suffisante et de bonne qualité.

Les massages cutanés

"Le fibroblaste a ce qu'on appelle des récepteurs de surface mécaniques. Or, le massage, en mobilisant les tissus, redynamise le fibroblaste", rapporte la spécialiste. On n'hésite donc pas à se masser la peau (corps et visage). Ces massages vont de pair avec l'hydratation par la crème.

Une alimentation variée, équilibrée, riche en protéines et vitamine C

L'écueil, selon la dermato : les régimes stricts ou yoyo qui fragilisent l'élasticité de l'épiderme. De même, les gens qui mangent peu de protéines vont en manquer, moins en fabriquer. Idem pour les acides aminés, apportés en grande partie par la nourriture. Il est important également de manger varié, équilibré et suffisamment, parce que dans la synthèse du collagène, intervient la vitamine C qui est un co-facteur de synthèse et que l'on trouve dans les aliments.

En effet, détaille-t-elle, "pour fabriquer du collagène, il faut des enzymes pour aider la vitamine C à se synthétiser". De fait, "si l'on souffre d'un déficit, d'une carence, en vitamine C, la peau sera abîmée, fragile", complète-t-elle.

La cryothérapie

Le froid aurait des effets positifs sur la production de collagène (effet tonifiant sur la peau et action anti-rides). Comment ? En activant la circulation sanguine, notamment par le biais de séances de cryothérapie.

Quels sont les aliments les plus riches en collagène ?

Où trouver du collagène dans l'alimentation ? Voici les trois principales sources de collagène présentes dans les aliments :

Collagène : composition, utilité, où en trouver et sous quelle forme ?



Mensuel : 14/04/2024

Visiteurs uniques par mois : 7 643 779

https://www.doctissimo.fr/sante/maladies/maladies-de-la-peau/collagene-composition-utilite-ou-en-trouver-et-sous-quelle-forme/63edfc_ar.html

Quels sont les aliments les plus riches en collagène ?

Où trouver du collagène dans l'alimentation ? Voici les trois principales sources de collagène présentes dans les aliments :

- Les protéines animales en particulier (la viande, les oeufs, le poisson) ;
- Certaines protéines végétales. Les légumineuses telles que les haricots, les pois chiches et les lentilles sont riches en proline, lysine et vitamine C ;
- Les fruits et légumes riches en vitamine C (co-facteur de synthèse du collagène).

Compléments alimentaires : est-ce utile de prendre du collagène ?

Les cures de collagène en poudre, sous forme de comprimés ou gélules, sont très à la mode. "Il y a eu des études de réalisées qui prouvent que consommer du collagène sous forme de complément alimentaire a un réel effet. On améliore la qualité de la peau de 10 à 15 %. Ce n'est pas énorme, mais déjà pas mal", note Martine Baspeyras.

Ces études montrent que cela permet de freiner le vieillissement et d'améliorer la qualité de la peau. Parmi les autres résultats observés lors d'une cure de collagène sous forme de complément alimentaire, des effets positifs auraient également été démontrés sur les articulations, les ongles cassants et la qualité des cheveux.

Quel collagène prendre ?

En termes de complément alimentaire, ce qui est le plus à la mode selon la dermato, ce sont les peptides de collagène. "Ce sont des acides aminés qui vont se regrouper pour former de petites chaînes - les peptides - et donner lieu à de plus grosses fibres de collagène". On les consomme principalement sous forme de gélules à avaler avec un peu d'eau.

Pour choisir parmi les nombreux compléments alimentaires comportant du collagène, la dermato note que "généralement, ceux qui ont l'air d'être bien assimilés, ce sont les collagènes de poisson". On les appelle aussi "collagène marin". "Certains collagènes sont également extraits de la coquille des œufs et ont l'air d'être de bonne qualité avec une réelle efficacité, d'après les études qui ont été réalisées", complète-t-elle.

Est-ce bon de consommer du collagène tous les jours ?

En principe, une cure de collagène s'effectue sur une période de trois mois. Elle est éventuellement renouvelable sur indication de son médecin ou de son pharmacien. Du constat de la dermatologue, certains collagènes semblent mieux fonctionner que d'autres et offrir un résultat plus optimal : "Il s'agit de complexes couplés avec des vitamines, des acides aminés et de l'acide hyaluronique".

Enfin, elle rassure, "il n'y a, a priori, aucune contre-indication à faire une cure de collagène. Le seul risque serait peut-être pour notre porte-monnaie".

Sources

- Entretien avec le Dr Martine Baspeyras, dermatologue, Présidente du groupe Dermatologique Esthétique et Correctrice (GDEC) de la Société Française de Dermatologie (SFD).

Syndrome de Lyell : symptômes, causes, prévention et traitement



Mensuel : 20/04/2024

Visiteurs uniques par mois : 7 643 779

https://www.doctissimo.fr/sante/maladies/maladies-de-la-peau/syndrome-de-lyell-symptomes-causes-prevention-et-traitement/27cce6_ar.html

Qu'est-ce que le syndrome de Lyell ? Quels sont les symptômes et les causes de cette maladie rare, mais grave de la peau ? Comment la traiter et quels sont les risques pour le patient atteint ? L'éclairage de la dermatologue Martine Baspeyras.

Syndrome de Lyell : définition

Bien que rarissime, le syndrome de Lyell est une maladie épidermique grave qu'on appelle "dermatose bulleuse". "Son autre nom est la nécrolyse épidermique toxique (NET) parce qu'elle va détruire la peau qui se décolle, d'où les grosses bulles qui se forment, comme des cloques", explique la dermatologue Martine Baspeyras, présidente du groupe Dermatologique Esthétique et Correctrice (GDEC) de la Société Française de Dermatologie (SFD). Et cette maladie de la peau peut toucher le corps entier. On la surnomme d'ailleurs le "syndrome de l'ébouillanté vif" du fait de son aspect clinique.

Syndrome de Stevens-Johnson ou syndrome de Lyell ?

C'est quoi la maladie de Johnson (STJ) ?

Le syndrome de Stevens-Johnson (STJ) et le syndrome de Lyell (NET) sont deux formes du même trouble cutané potentiellement mortel ainsi que le rapporte MDS Manuel "qui se caractérise par une éruption, une desquamation cutanée et des lésions ulcéreuses touchant toutes les muqueuses". Ces deux maladies cutanées ont d'ailleurs de nombreuses similitudes tant dans les symptômes, les causes et la prise en charge :

- Elles sont généralement provoquées par des médicaments ;
- Elles donnent lieu à une desquamation de la couche supérieure de l'épiderme, de la fièvre, des douleurs corporelles, une éruption cutanée rougeâtre, des cloques et des ulcères au niveau des muqueuses ;
- Les patients atteints par l'un de ces syndromes sont généralement hospitalisés et traités en unité de grands brûlés ;
- La plupart du temps, des médicaments sont en cause.

La différence entre les deux ? Le degré d'atteinte corporelle. Le syndrome de Stevens-Johnson n'entraîne une desquamation que sur des zones limitées de la peau (moins de 10 % du corps) alors que le syndrome de Lyell entraîne une desquamation étendue à plus de 30 % du corps.

Qu'est-ce qui cause le syndrome de Lyell ?

Syndrome de Lyell, des médicaments en cause

Le plus souvent, cette nécrolyse épidermique toxique est un effet secondaire à la prise de médicaments. C'est ce qu'on appelle une toxidermie. Une sorte de réaction allergique majeure à la prise d'un traitement médical (allergie médicamenteuse). Certains anti-inflammatoires, certains antiépileptiques et quelques antibiotiques sont notamment concernés. "Depuis qu'on a identifié les médicaments en question, sujets à produire des Lyell, ils ont été interdits", indique la dermato. "Près de la moitié des cas de syndrome de Stevens-Johnson et presque tous les cas de syndrome de Lyell sont causés par une réaction médicamenteuse, la plupart du temps les sulfamides ou d'autres antibiotiques, des anticonvulsivants comme la phénytoïne et la carbamazépine, et certains autres médicaments comme le piroxicam ou l'allopurinol", précise sur son site MDS Manuel. Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), il serait, en effet causé "dans 85 à 90% des cas par des médicaments, avec un délai de survenue de 4 à 28 jours".

Syndrome de Lyell, plus rarement causé par une infection

Il arrive aussi que le Lyell (NET) soit dû à une infection bactérienne, à une vaccination ou fasse suite à une greffe de moelle osseuse, précise encore le manuel médical.

Syndrome de Lyell : symptômes

Les premiers symptômes du Lyell sont l'apparition lésions cutanées telles que des plaques rouges sur l'ensemble du corps et du visage (y compris la paume des mains et la plante des pieds). "Concrètement, quand on touche la peau, qu'on l'effleure à peine, elle se décolle", observe le Dr. Baspeyras. "On dit que ça donne un aspect en linge mouillé", souligne-t-elle. On l'appelle d'ailleurs "dermatose bulleuse", car cela donne l'aspect de grosses bulles sur la peau.

Les autres symptômes du syndrome de Lyell sont l'état de mal-être général de la personne : elle a de la fièvre, des frissons, se vide en eau, se déshydrate et la peau se surinfecte. Le Lyell peut aussi atteindre le tube digestif et les muqueuses (bouche, gorge, anus, organes génitaux ou/et yeux). Quand la maladie affecte les yeux, cela peut notamment donner lieu à des troubles ophtalmiques tels que des kératites (nécrose des kératinocytes) et une baisse de l'acuité visuelle. Parfois encore, ce syndrome provoque une atteinte des voies respiratoires.

Syndrome de Lyell : symptômes, causes, prévention et traitement



Mensuel : 20/04/2024

Visiteurs uniques par mois : 7 643 779

https://www.doctissimo.fr/sante/maladies/maladies-de-la-peau/syndrome-de-lyell-symptomes-causes-prevention-et-traitement/27cce6_ar.html

Syndrome de Lyell : Traitement

"Les patients qui sont atteints du syndrome de Lyell, n'ont plus de défenses immunitaires, on les reçoit en réanimation, à l'instar des grands brûlés", précise Martine Baspeyras. Et pour cause, le pronostic vital est engagé.

Comment soigner le syndrome de Lyell ?

Syndrome de Lyell : une prise en charge urgente du patient

Le traitement du Lyell passe par de la réanimation lourde dans des unités de soins intensifs, comme c'est le cas pour un grand brûlé : on l'hydrate, on traite les lésions cutanées (les plaies) et le médecin délivre des médicaments pour calmer la douleur. Un traitement antibiotique est généralement associé. Après examen et diagnostic, en cas de suspicion d'un syndrome de Lyell, le médecin envoie donc la patiente/le patient en urgence à l'hôpital pour une prise en charge immédiate.

Syndrome de Lyell : des séquelles, mais une baisse de la mortalité

En cas de prise en charge de syndrome de Lyell, le patient est soigné et peut être sauvé, mais il reste souvent des séquelles, par exemple, au niveau des yeux (paupières). Les premiers Lyell étaient de très mauvais pronostic, aujourd'hui, on les traite mieux. En effet, "le taux de mortalité du Lyell dans les formes étendues, était de 20 à 25 % lors de l'apparition des premiers Lyell, il y a plus de 30 ans", rapporte la dermatologue. "Aujourd'hui, on bénéficie d'une bien meilleure prise en charge et de progrès en réanimation. Pour autant, le risque est vital, d'où l'urgence de la prise en charge", insiste-t-elle.

Prévention de la nécrose épidermique

Pour la dermato, le principal moyen de ne pas contracter le syndrome de Lyell est de commencer par ne pas prendre de médicaments n'importe comment, sans ordonnance médicale. Et, surtout, quand on a une éruption cutanée (plaques rouges) suite à la prise d'un médicament, on consulte un médecin sans tarder. D'autant que cela s'accompagne généralement d'autres signes inquiétants comme une baisse de tension, des frissons, de la fièvre, des vomissements dus à une atteinte du tube digestif. Une sensation de brûlure dans les yeux, dans la bouche, sur les zones génitales, peut également être présente. Un état de dégradation de santé général qui se produit en quelques jours.

Mais, le Dr. Martine Baspeyras se veut rassurante : "On en voit moins, car on est plus attentifs aux médicaments et ceux qui peuvent être à risque s'accompagne d'un suivi médical". En effet, comme le rapporte dans un article scientifique datant de 2009 [National Library of Medicine](#), s'il est grave, voire mortel (s'il n'est pas traité à temps) et susceptible d'entraîner des séquelles, le Lyell "est cependant rare, avec une incidence de 0,1% de la population générale".

Sources

- Syndrome de Stevens-Johnson (SSJ) et nécrolyse épidermique toxique (NET ou syndrome de Lyell) - Le manuel MSD - avril 2022 <https://www.msdmanuals.com/fr/accueil/troubles-cutan%C3%A9s/hypersensibilit%C3%A9-et-troubles-cutan%C3%A9s-inflammatoires/syndrome-de-stevens-johnson-ssj-et-n%C3%A9crolyse-%C3%A9pidermique-toxique-net-ou-syndrome-de-lyell>
- Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) Nécrolyse épidermique de l'adulte (Syndromes de Stevens-Johnson et de Lyell) Mise à jour Septembre 2023 Centre de référence des dermatoses bulleuses toxiques et toxidermies graves TOXIBUL - HAS - https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-11/pnds_lyell_2023_version_finale_has.pdf
- Siah S, Baite A, Bakkali H, Atmani M, Ababou K, Ihrai H. Prise en Charge du Syndrome de Lyell ou Necrolyse Epidermique Toxique. Ann Burns Fire Disasters. 2009 Sep 30;22(3):142-6. French. PMID: 21991170; PMCID: [PMC3188146](#).

GDEC 2023, LA CHARTE DERMATOLOGIQUE



Trimestriel : Janvier, Février, Mars 2024

Diffusion : 10 000 ex.

<https://apparences-magazine.com/articles/gdec-2023-la-charte-dermatologique/>



DR SERGE DAHAN DERMATOLOGUE, TOULOUSE
PRÉSIDENT DU GDEC

gDEC 2023

Les journées annuelles du gDEC se sont déroulées à Paris en novembre dernier. En voici quelques résumés.

A CHARTE ÉTHIQUE DE DERMATOLOGIE ESTHÉTIQUE UN LABEL DE QUALITÉ

Les dermatologues ont une formation et une pratique médicale, chirurgicale et esthétique, esthétique et médical étant intimement liés.

Devant la multiplication des dérapages sur le plan éthique, les médecins membres du gDEC, s'engagent à respecter une charte éthique.

- Pour s'affirmer dans une pratique responsable.

- Pour protéger les patients de toute dérive inspirée d'un esprit mercantile ou dénué de déontologie.

Cette charte éthique s'ajoute aux règles légales que tout médecin doit respecter.

Le but de la charte d'éthique est de rappeler aux médecins adhérents du gDEC les obligations éthiques qui s'imposent à lui. Elles complètent nos obligations légales. Toute adhésion au gDEC implique que le médecin adhérent s'engage à la respecter.

La charte éthique impose des règles de base, faciles à respecter, logiques, morales, visant à traiter le patient dans les meilleures conditions de déontologie et d'éthique médicale.

La charte éthique ne se substitue pas aux obligations légales, mais elle les complète.

Tout médecin adhérent au gDEC s'engage :

1. À réaliser systématiquement une consultation préalable à tout traitement et tout acte de dermatologie esthétique. Cette consultation ne pourra être effectuée que par le médecin lui-même, en aucun cas par une assistante ou tout autre personnel non-médecin. Cette consultation présentera les modalités du traitement, son efficacité attendue, ses limites, ses effets secondaires et risques. Elle sera exhaustive, n'omettant pas de préciser les alternatives thérapeutiques. Elle sera suivie par la réalisation d'un devis écrit et par la remise d'éventuelles ordonnances nécessaires à la réalisation du traitement.
2. À apporter ainsi une information claire, complète et loyale à ses patients. Un délai de réflexion avant la réalisation de l'acte sera proposé.
3. À s'assurer que si le traitement peut être délégué, sa réalisation sera assurée par un(e) assistant(e) formé(e) à cette pratique. Le médecin, (ou son associé médecin), sera néanmoins présent dans le cabinet ou le centre au moment du traitement, afin d'être capable d'intervenir en cas de réaction anormale, ou d'interrogation sur la modification des paramètres, ou d'interrogation légitime sur le début ou la poursuite du traitement. Ainsi, aucun traitement ne peut être réalisé en l'absence de médecin dans les locaux où il est pratiqué.
4. À s'opposer, par respect de l'éthique, à toute forme de dichotomie, définie par des reversements d'honoraires à un médecin prescripteur par le médecin ayant réalisé l'acte dans un autre cabinet ou centre.
5. À se donner les moyens de s'assurer une formation médicale continue de qualité, afin d'acquies les meilleures compétences en matière de traitements.
6. À n'utiliser que des techniques et produits bénéficiant de l'agrément en France ou en Europe, et à se donner les moyens d'assurer une maintenance de qualité. Chaque médecin doit être assuré auprès d'une compagnie d'assurance compétente.
7. À proposer la même rigueur et les mêmes règles de déontologie, qu'il s'agisse d'un acte médical, ou d'un acte à visée esthétique ou de confort.

Médecine esthétique et pharmacie : gare aux dérives !



Hebdomadaire : 16 /05/2024
Diffusion : 20 000 Adience : 25 000
Visiteurs uniques par mois : 69 916
<https://www.lequotidiendupharmacien.fr/medicament-parapharmacie/medicament/medecine-esthetique-le-pharmacien-rempart-aux-derives>

Alors que de plus en plus de patients recourent à la médecine esthétique, des pratiques inadaptées, voire illégales, se multiplient, et apparaissent difficiles à endiguer, en particulier au comptoir des officines.

PAR IRÈNE LACAMP

Paupières légères sous des sourcils bien dessinés, lèvres pulpeuses esquissant une moue doucement arrondie, peau lisse, rebondie, plus homogène qu'avec un filtre Instagram. Tels sont les traits d'une passante aperçue dans le métro, d'une femme assise à la terrasse d'un café, d'une amie d'amie croisée à une soirée : de plus en plus d'anonymes ressemblent à des stars de réseaux sociaux. Un air de famille que pourrait contribuer à répandre la médecine esthétique - définie par l'Association française de médecine esthétique (AFME) comme « un ensemble de techniques de soins médicaux spécifiques, sans chirurgie, destinés à améliorer les problèmes disgracieux » - qui suscite un engouement sans précédent.

Excès de crèmes et détournements de médicaments

En effet, « le recours à (la discipline) augmente chaque année de 5 à 10 % », résume le Dr Catherine de Goursac, médecin esthétique à Paris et membre du conseil d'administration de l'AFME. « Toutes les catégories sociales » seraient désormais concernées, de même que de plus en plus d'hommes, et de jeunes. Et pour cause : dans une société de l'image, « les nouvelles générations ont compris le pouvoir de l'apparence, y compris dans la vie professionnelle », identifie le Dr de Goursac. En outre, les actes de médecine esthétique sont perçus comme peu risqués et réversibles.

Cependant, hors des cabinets médicaux, des dérives souvent encouragées par les réseaux sociaux se multiplient, impliquant non seulement des marchandises douteuses qui n'ont pas leur place à l'officine - à l'instar du *lemon bottle* « lipolytique » injectable ne disposant ni d'AMM, ni d'un marquage CE, disponible sur le web francophone et mis en cause en Suisse pour une composition inconstante et un effet indésirable (oedème du menton) -, mais aussi des produits dont la mise à disposition peut dépendre de pharmaciens. À commencer par certains cosmétiques, objet d'utilisations excessives, ou inadéquates.

« Nombre de personnes (...) intervertissent exfoliants, hydratants, anti-oxydants, etc. », affirme le Dr de Goursac, qui entrevoit une perte de repères de la population face à trop de promesses miraculeuses. Si bien que certains se serviraient même en lieu et place de cosmétiques de produits qui n'en sont pas. Ainsi, le Dr Martine Baspeyras, dermatologue, présidente du réseau ~~Vigilance Esthétique de la~~ Société française de dermatologie, rapporte des applications quotidiennes, sur l'ensemble du visage, de formulations destinées à la cicatrisation des plaies. « Une patiente m'a aussi confié avoir utilisé une crème anti-hémorroïde sur ses cernes. » Avec des conséquences la plupart du temps peu graves mais gênantes (rougeurs, boutons, etc.) - face auxquelles les patients réagissent souvent en « appliquant davantage de crème, ajoutant d'autres produits, d'où des mélanges irritants, appelant plus de cosmé-

tiques encore », énumère le Dr Baspeyras.

Au-delà de ces produits disponibles sans ordonnance, des médicaments soumis à prescription médicale sont détournés, avec un risque accru d'effets indésirables - et de tensions d'approvisionnement. « Le blanchissement de la peau par dermocorticoïdes, pourvoyeur d'une inflammation difficile à prendre en charge, revient en force », déplore le Dr Baspeyras. Autre exemple : le mésusage à des fins amaigrissantes d'analogues du GLP-1 comme l'Ozempic, dans le viseur de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

Mais surtout, des injections sauvages de produits de comblement notamment à base d'acide hyaluronique - dispositifs médicaux utilisés pour lisser des rides mais aussi remodeler visage et corps - inquiètent depuis 2020. « Lorsqu'on est sorti du confinement, des jeunes femmes ont consulté pour des nécroses partielles de lèvre, de nez, de glabelle, des fistules multiples infectées des fesses, etc. qui se sont avérées liées à des injections réalisées sans médecin », déplore le Dr Catherine Bergeret-Galley, chirurgien esthétique et plastique à Paris et secrétaire générale du Syndicat national de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique (SNCRE).

La jungle des injections sauvages

Ces injections sont parfois réalisées en autonomie ou, le plus souvent, par des personnes non habilitées - des « fake injectors présentes sur les réseaux sociaux, non professionnelles de santé, qui ne savent pas avec quoi, où, et à quelle profondeur réaliser les injections - d'où des lèvres énormes ou des hématomes augmentant un risque de compression vasculaire », dénonce le Dr Bergeret-Galley, qui décrit aussi des conditions plus qu'insalubres. « Des jeunes femmes ont été injectées sur un coin de table ou à moitié assise, sans asepsie ». Le Dr Baspeyras évoque de surcroît des partages de seringues lors de séances d'injection en groupe, en contexte festif.

Et les produits inoculés se révèlent fréquemment falsifiés. « Des jeunes femmes ont reçu des injections d'huile de silicone ou de paraffine industrielle », s'alarme le Dr Bergeret-Galley. Or en l'absence d'information sur les substances administrées, difficile de gérer les effets indésirables. « On doit parfois réaliser des prélèvements de peau », explique le Dr Baspeyras.

Aussi, il semble urgent d'endiguer cette prolifération de pratiques peu orthodoxes. Mais quel pourrait être le rôle des pharmaciens en la matière ?

D'abord, la profession pourrait prévenir l'utilisation inadaptée des crèmes, gels, pommades etc. en vente libre à l'officine. Et ce, notamment en exposant les bénéfices à attendre - ou non - des cosmétiques, et en insistant sur le fait que toutes les

Médecine esthétique et pharmacie : gare aux dérives !



Hebdomadaire : 16 /05/2024
Diffusion : 20 000 Adience : 25 000
Visiteurs uniques par mois : 69 916
<https://www.lequotidiendupharmacien.fr/medicament-parapharmacie/medicament/medecine-esthetique-le-pharmacien-rempart-aux-derives>

formulations ne sont pas équivalentes, jugent les Dr de Gour-sac et Baspeyras. Toutefois, note Frédéric Olivier, pharmacien dans un quartier aisé de Paris, les individus très à risque d'ex-cès ne se fournissent probablement pas tous en pharmacie mais en parfumerie ou sur internet.
Dans le même esprit, les officinaux peuvent lutter contre le détournement de médicaments à des fins esthétiques par leur contrôle des prescriptions. Par exemple, des ordon-nances d'Ozempic en monothérapie, issues d'organismes de téléconsultation, ou encore étrangères « *qui le plus souvent sont des copies de l'ordonnance originale et peuvent donc être répliquées à volonté* » doivent mettre la puce à l'oreille, détaille Alexis Sean, pharmacien lui aussi à Paris. Cependant, l'impact pourrait là encore s'avérer limité, certains mésusages s'ali-mentant sur internet ou des réseaux parallèles.

Impact réduit

Et la marge de manœuvre est peut-être plus réduite encore contre les injections sauvages. Certes, les officinaux peuvent aider, comme le fait Frédéric Olivier, en évitant la vente de produits de comblement à des individus munis ni d'ordon-nance, ni de carte de médecin. Toutefois, le refus de vente peut être difficile à argumenter face à des personnes insis-tantes. Car tandis que les médicaments tels que le Botox sont réservés à un usage professionnel et ne doivent pas être déli-vrés « *directement au grand public* », rappelle l'ANSM, les règles de délivrance des produits de comblement apparaissent plus

souples : un décret paru fin 2023 confirme que « *la vente de dispositifs médicaux injectables à base d'acide hyaluronique et des produits n'ayant pas de destination médicale à base d'acide hyaluronique injectable* » demeure autorisée. Seule précau-tion : comme les autres dispositifs médicaux considérés comme implantables, les produits de comblement « *doivent désormais faire l'objet d'une traçabilité (particulière)* », insiste l'Ordre des pharmaciens, qui recommande « *d'enregistrer les coordonnées du*

patient lors de la dé-livrance (...), ainsi que l'identifiant unique des dispositifs (IUD) du produit quand il sera déployé ». Le ministère de la Santé et de la Pré-vention a néanmoins

« *engagé des travaux* » visant à restreindre l'accès à l'acide hya-luronique injectable « *aux seuls professionnels de santé (...)* et *aux personnes munies d'une prescription médicale* ».

Quoi qu'il en soit, quand bien même la loi viendrait à se dur-cir, il n'est pas certain que l'activité des faux injecteurs serait très touchée. Car leur approvisionnement se fait largement loin des officines, et leurs méfaits échappent facilement à la répression : des enquêtes suggèrent l'existence de réseaux organisés, « *et en cas de catastrophe, nombre de faux injec-teurs fuient à l'étranger* », raconte le Dr Bergeret-Galley. De plus, peu de victimes portent plainte. « *Quand on s'est laissé prendre à subir des injections dans l'arrière-cuisine d'une in-connue au fond de la banlieue parisienne, on ne s'en vante pas, on court chez son médecin* », analyse Me Karim More, avocat au barreau de Nantes. Et selon lui, un accueil inadapté dans les commissariats dissuaderait fréquemment d'engager des poursuites. Des questions économiques entreraient aussi en ligne de compte : les victimes disposant généralement de peu de moyens, elles doutent pouvoir obtenir compensation.

Lutter contre la naïveté

Aussi, malgré des alertes de l'ANSM, des médecins et des chirurgiens esthétiques, d'agences régionales de santé, etc. et malgré la loi de 2023 visant à lutter contre les dérives des in-fluenceurs sur les réseaux sociaux, les faux injecteurs conti-nuent de sévir, confirme le Dr Baspeyras. En fait, estime Me Karim More, « *il y a sans doute une réactivité insuffisante des pouvoirs publics : les autorités ne luttent pas de façon active, et il faudrait que le ministère public ne classe pas sans suite les poursuites engagées* ». Finalement, pour lutter contre toutes ces dérives, l'arme dont les officinaux peuvent se saisir est sans aucun doute l'éducation de patients que le Dr Baspey-ras qualifie de « *pseudo-naïfs* », influencés par les contenus d'Instagram ou TikTok. Problème : la pédagogie demande du temps, compté dans un système de santé en tension.

Les officinaux peuvent éviter la vente de produits de comblement à des individus démunis d'ordonnance, ou de carte de médecin. Toutefois, le refus de vente pourra être difficile à argumenter

Les produits de comblement doivent faire l'objet d'une traçabilité particulière

Ordre national des pharmaciens



Au-delà des produits disponibles sans ordonnance, des médicaments soumis à prescription médicale sont détournés, avec un risque accru d'effets indésirables et de tensions d'approvisionnement.

Bien choisir sa crème solaire

Que Choisir Santé

Mensuel : 01 /06/2024

Diffusion : 60 000

Audience : 299 599

Bien choisir sa crème solaire

Comme chaque printemps, de nouveaux produits déferlent dans les rayons des pharmacies et des grandes surfaces, rendant le choix de plus en plus complexe. Le point.

Comprendre la composition

Une crème solaire contient des filtres chargés de stopper les rayons ultraviolets et incorporés dans une base (crème ou huile), ainsi que des parfums, des conservateurs, etc. Ces filtres peuvent être soit chimiques, soit minéraux. La différence majeure ? Les filtres chimiques absorbent les UV alors que les minéraux les réfléchissent.

→ **Les filtres chimiques** ont l'avantage de mieux s'étaler et de filtrer un large spectre d'UVA et d'UVB. Mais ils peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes ayant une

peau atopique. Et surtout, certains d'entre eux sont des perturbateurs endocriniens à une certaine concentration. En juillet 2023, un règlement européen a acté une restriction d'usage de l'octocrylène et de la benzophénone : ils ne peuvent plus être utilisés qu'à 6 % maximum dans les produits pour le visage et 2,2 % dans les produits pour le corps.

→ **Les filtres minéraux** sont principalement le dioxyde de titane et l'oxyde de zinc. Ils ne sont pas allergisants, mais ils peuvent contenir des nanoparticules, mentionnées

en théorie par « nano » dans la liste des ingrédients sur l'étiquette. Ils sont plus épais et plus difficiles à étaler, et protègent parfois moins bien. À noter : les crèmes solaires certifiées « bios » n'utilisent que des filtres minéraux.

Mais elles peuvent offrir une efficacité inférieure à celle annoncée pour filtrer les UVA. De plus, elles intègrent fréquemment des huiles essentielles en parfum qui, elles, peuvent être allergisantes.

Minimiser l'impact environnemental

Nocifs pour les coraux et les algues, toxiques pour les poissons, peu biodégradables, etc. Certains filtres solaires cumulent les effets néfastes sur l'écosystème marin. Depuis quelques années, les marques multiplient donc les allégations de moindre impact de leurs produits sur l'environnement marin, comme Ocean respect (Avène) ou Marine life (La Roche-Posay). Chacune a son programme ! Mais, en l'absence de label de référence indépendant et validé par les autorités, il faut juger au cas par cas en décryptant la liste des ingrédients. En l'état des connaissances scientifiques, certains filtres chimiques semblent particulièrement nocifs : la benzophénone-3, l'octocrylène et l'éthylhexyl

méthoxycinnamate. Du côté des filtres minéraux, l'oxyde de zinc peut poser un problème. « Il est responsable d'un stress oxydatif délétère pour les coraux et les algues. La seule façon de réduire sa toxicité est que cette molécule soit enrobée. C'est parfois le cas, mais ce n'est pas mentionné par les fabricants », explique la pharmacienne Audrey Le Bohec. Dans ce maquis, il est très difficile de s'y retrouver ! Pour ceux qui veulent choisir une crème sur des critères précis, en particulier pour un usage à la plage, la solution est de se reporter aux tests de *Que Choisir* dans lesquels une note environnementale est attribuée. Les meilleures ne sont pas forcément celles qui le clament le plus fort.



QUELLE EST LA BONNE DOSE ?

Rares sont les personnes qui appliquent suffisamment de crème solaire. Il faut une couche épaisse de 2 mg de crème par cm² de peau pour obtenir l'indice de protection affiché par le fabricant. Cela correspond à 2 cuillères à café pour le visage et au moins 6 pour le corps chez un adulte (des quantités à adapter en fonction de la corpulence). Nous en met-

tons généralement 4 fois moins que nécessaire et la protection est alors 17 fois inférieure. Par ailleurs, il faut appliquer régulièrement sa crème protectrice, toutes les 2 h environ, en cas d'exposition continue, et plus souvent quand on se baigne ou qu'on fait du sport. Dans ces conditions, un flacon de 200 mL devrait être vidé en moins d'une semaine !

Expertes consultées : Dr Martine Baspeyras, Société française de dermatologie ; Audrey Le Bohec, pharmacienne responsable qualité chez Heliosciences.

Du Botox pour combler les rides

Risqué ou pas ?

santé
magazine

Mensuel : 01 /06/2024

Diffusion : 274 855

Audience : 21 960 000

Côté beauté

Du Botox pour combler les rides

Risqué ou pas ?

BIEN VIVRE SA MÉNopause

Nos expertes



Dr Martine Baspeyras
dermatologue,
responsable du
groupe de vigilance
esthétique de la
Société française
de dermatologie



Dr Elisabeth Domergue Thàn Trong
dermatologue,
expert judiciaire,
responsable
scientifique du
diplôme
universitaire
"Évaluation et
contrôle des
techniques
d'injection et de
comblement"
(faculté de
Médecine Paris V)

Les injections de toxine botulique à visée antirides sont parmi les actes de médecine esthétique les plus pratiqués en France. Peuvent-ils être à l'origine d'effets indésirables ? Le point avec nos expertes. Emmanuelle Blanc

Utilisée depuis une vingtaine d'années en médecine esthétique, la toxine botulique a un statut de médicament. En France, où la réglementation est plus stricte qu'en Grande-Bretagne, quatre produits ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour améliorer les rides du front, du lion et de la patte-d'oie (Alluzience, Azzalure, Bocouture, Vistabel). « Aujourd'hui, c'est le traitement antirides le plus sécurisé dont nous disposons », explique la Dr Martine Baspeyras. Malgré tout, des effets indésirables existent, tous réversibles car la toxine botulique se résorbe dans les six mois. Voici les principales complications.

● Un œdème

Le plus souvent localisé au niveau du front ou des yeux (poches), plus marqué le matin avec une tendance à s'améliorer dans la journée, il peut survenir dans la foulée de la séance ou dans les jours qui suivent, pour décroître en quelques semaines.

● Des bleus aux points d'injections

« Plus fréquents dans la patte-d'oie ou les rides du lion, ils sont souvent dus à une particularité anatomique : on injecte près d'un vaisseau qui, normalement, ne devrait pas se trouver à cet endroit », dit la Dr Elisabeth Domergue Thàn Trong. Ils peuvent durer jusqu'à trois semaines, mais l'application d'une crème à l'arnica avant la séance peut prévenir ou minimiser leur apparition. « Un conseil qui se justifie d'autant plus si la personne est sous traitement antiagrégant ou anticoagulant. »

Du Botox pour combler les rides

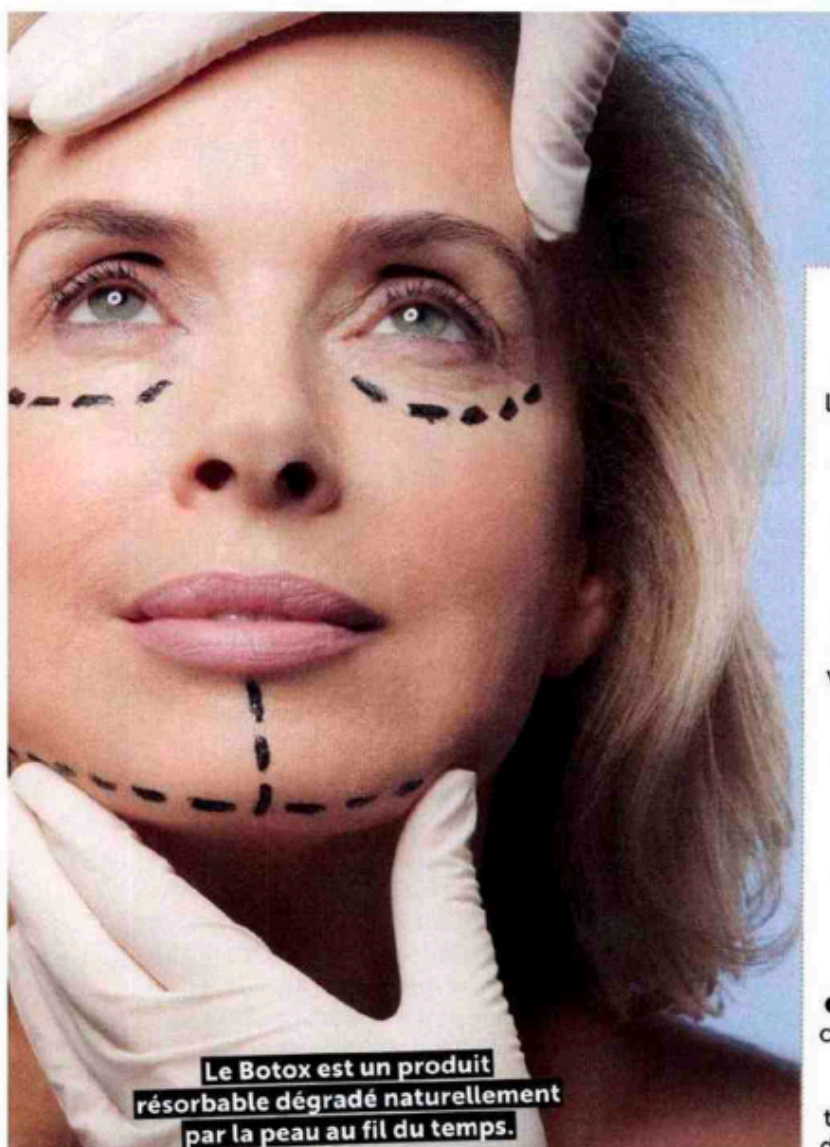
Risqué ou pas ?

santé
magazine

Mensuel : 01 /06/2024

Diffusion : 274 855

Audience : 21 960 000



**Le Botox est un produit
résorbable dégradé naturellement
par la peau au fil du temps.**

3 CONSEILS DE DERMATOS POUR RÉDUIRE LES RISQUES

● **Noter le nom de la toxine**, la date d'expiration, le numéro de lot, la date d'injection. « Cela permet de savoir ce qui a été fait et, si d'autres injections sont envisagées, si elles sont compatibles avec le produit déjà injecté », dit la Dr Thân Trong.

● **Prendre des précautions** : en arrivant le visage démaquillé, et en veillant à ce que le médecin désinfecte préalablement les régions piquées, voire l'ensemble du visage. En repoussant la date de l'injection en cas de maladie infectieuse ou de vaccin. En évitant de s'allonger pendant les 2 h qui suivent et aussi, durant 48 h, tout ce qui pourrait entraîner une diffusion de la toxine dans les muscles voisins : massage ou compression de la zone injectée (casque de moto, lunettes de natation...), sources de chaleur (exposition au soleil, brushing, sauna...), sport violent. « Enfin, conclut la Dr Baspeyras, ne pas prendre d'anti-inflammatoire une semaine avant l'injection et signaler au médecin si on est sous traitement anticoagulant. »

● **Rester prudent avec des injections hors AMM** : certains médecins proposent d'injecter de la toxine dans le bas du visage pour améliorer les rides (lèvres, pli d'amertume...), région complexe à traiter et plus à risque de complications (asymétrie du sourire...). À éviter donc, sauf à avoir une grande confiance dans son praticien.

● Un problème au niveau des sourcils

Ils s'abaissent. Cela peut être lié à une injection de toxine trop basse sur le front, à des doses un peu excessives ou à une peau trop molle. « Des exercices de remontée des sourcils peuvent améliorer la situation, mais il faut compter un mois, parfois moins, pour un retour à la normale », indique la Dr Baspeyras. Ils donnent un effet "Mephisto". « Cet aspect en V inversé du sourcil est dû à une mauvaise évaluation, lors de l'injection, du jeu des balances entre les différents muscles du haut du visage », précise la Dr Domergue Thân Trong. Ils se corrigent simplement lors du rendez-vous de retouche au quinzième jour.

● Des traits figés

Cela peut arriver si le médecin a utilisé des concentrations un peu plus importantes pour avoir un résultat plus durable. Cet effet s'estompe dans les semaines qui suivent.

● La chute d'une paupière supérieure

« Extrêmement rare, elle est souvent due à un surdosage ou une erreur technique », estime la Dr Domergue Thân Trong. « Ou encore, ajoute la Dr Baspeyras, à une diffusion imprévisible du produit dans le muscle releveur de la paupière qui, du coup, s'affaisse. » Il faut compter un à six mois pour une régression complète.

● Des maux de tête

Ils peuvent apparaître au cours de la séance, parfois d'un seul côté. Ils s'améliorent spontanément en quelques heures ou quelques jours.

● Une vision double (diplopie)

Cette complication rare, qui disparaît en quelques semaines, est due à une diffusion de la toxine dans le muscle responsable du mouvement du globe oculaire.